

Plouhinec

Le Mag



Banque alimentaire des dons et des bénévoles

CMJ :
nouvelles élections

Environnement :
le tri sélectif

Travaux :
une borne pour les
véhicules électriques

Frelons asiatiques :
que faire ?



4

Formation au défibrilateur



6

Cérémonie des vœux du maire



Concours de cuisine organisé par le CMJ 10



Le Téléthon 17

L'édito 3

Actualités 4

Retour sur... 6

Actions sociales 7

Enfance et jeunesse 10
Conseil Municipal des jeunes

Environnement 12

Travaux 14

3 questions à 2 élus 16

Association 17
Plaisance en Cap Sizun

La tribune de la minorité 18

État civil 19

L'agenda 20



15 Travaux RD 784

Bulletin Municipal de Plouhinec N°8/ mars 2017
 Propriétaire : commune de Plouhinec
 Rue du Général de Gaulle – 29780 PLOUHINEC
 Directeur de publication : Bruno LE PORT Conception :
 Création Graphique – 02 98 82 13 74
 Imprimerie : Cloître
 Dépôt légal n°40. Edité à 2 500 exemplaires
 Crédits photos : Mairie de Plouhinec.
 Tous droits réservés. Marilyne AUTRET, Françoise BOUGUYON, Cyril GRILLOT

Le dialogue et la concertation sont de retour

Madame, Monsieur,

Pour la première fois Plouhinec a concouru pour obtenir la première fleur du label Villes et Villages Fleuris. Le jury a apprécié les efforts consentis par l'ensemble des services techniques qu'il convient ici de saluer. En effet, plusieurs points ont été remarqués, entre autres : le paillage (gestion de l'eau, des mauvaises herbes...), les différents décors sur plusieurs sites de la commune, les édifices fleuris et la mise en valeur de la vallée de Tréouzien.

Depuis, la première tranche de la départementale a été achevée. Aujourd'hui, tout le monde salue le prolongement de l'estacade qui débouche sur des espaces verts, la démolition des ruines et mise en valeur du site, les places de stationnement opportunément situées et en nombre suffisant. Sans oublier le point le plus important, qui est bien sûr la baisse de la vitesse des automobilistes.

Dans ces projets, on retrouve un leitmotiv, celui de la recherche des subventions. Nous pouvons louer nos bonnes relations avec tous les partenaires institutionnels, comme la région, la préfecture, le département... Le travail au quotidien avec les techniciens et les élus de ces différents partenaires le montre. Le dialogue et la concertation sont de retour!

Enfin, en cette veille d'élections, j'attire votre attention sur le fait que voter est une action citoyenne. Il ne faut pas oublier les personnes qui se sont battues pour l'obtenir. C'est également le meilleur des remparts contre le populisme.

Yves THOMAS





Une formation à l'utilisation des défibrillateurs

Les défibrillateurs sont des outils de secourisme qui se démocratisent. 5 défibrillateurs sont répartis sur la commune : à la salle omnisports, à la mairie, à la salle Chez Jeanne, au centre nautique et à Pors Poulhan. Ces appareils doivent être utilisés uniquement lorsque la victime est en arrêt cardiorespiratoire, c'est-à-dire lorsqu'elle est inanimée, qu'elle ne répond pas aux stimulations et qu'elle ne respire plus. La réanimation par massage cardiaque et bouche à bouche est nécessaire, le défibrillateur ne fait pas tout. Afin d'expliquer la conduite à tenir lors de l'utilisation de ces appareils, une formation, dispensée par un formateur en premier secours, sera proposée. Toutes les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire en mairie. La date de la formation sera précisée ultérieurement.



Ouverture des pharmacies le lundi

Les deux pharmacies de Plouhinec ouvrent à tour de rôle le lundi afin que la distribution de médicaments et autres produits liés à la santé soit également assurée ce jour-là sur la commune.



Installez des pièges à frelons



Le frelon asiatique, une nouvelle espèce invasive en Bretagne

Le frelon asiatique est une espèce en nette progression. 6 745 nids ont été détectés dans le Finistère en 2016 et plus de 210 nids dans le Cap Sizun. Quelques conseils.

Comment reconnaître et identifier un frelon asiatique ?

Le frelon asiatique, découvert la 1^{ère} fois dans le Sud-Ouest en 2004 et en Bretagne en 2008, est de couleur sombre avec une large bande jaune orangée au bout de son abdomen, ses pattes sont également jaunes à leur extrémité. Le frelon commun se distingue par sa couleur jaune rouille tachée de noir, il est plus grand que le frelon asiatique et son vol est bruyant.

Quels sont les différents nids des frelons asiatiques ?

Les nids primaires sont construits entre avril et juin. Chaque fondatrice ayant survécu à la période hivernale commence seule la construction de son nid. Elle l'installe dans un lieu protégé, abri de jardin, auvent, carport, encadrement de fenêtre, ou de porte, avancée de toit, grange, cache moineaux... De juin à décembre, on trouve des nids définitifs très souvent en hauteur, dans les arbres, mais également à hauteur d'homme, dans les murs, les haies.

Que faire ?

La pique du frelon asiatique n'est pas plus dangereuse que celle d'une guêpe sauf pour les personnes sensibles et allergiques au venin d'hyménoptères. Il est fortement recommandé de ne pas s'approcher du nid à moins de 5 mètres sous peine de subir l'attaque de l'essaim, ce qui représente un réel danger. Il est important d'intervenir sur les nids primaires d'avril à mi-mai mais ne jamais entreprendre seul la destruction d'un nid. Cette démarche étant très dangereuse, elle doit être réalisée par un professionnel. Dès la détection d'un nid, prendre contact avec la mairie au 02 98 70 87 33 ou avec la référente Mme LE COZ Marie-Claude au 02 98 70 72 56.



Concours jardins & maisons fleuries

Le jury intercommunal chargé du fleurissement a visité, le 22 juin dernier, les 27 candidats inscrits au concours des jardins et maisons fleuries. Après délibération du jury, présidé par Céline GOUEDRANCHE, élue à Goulien, Annick LE BOT (18 rue de Ty Pic) reçoit le 1^{er} prix de la catégorie potager. Jeannine ROPART (3 rue de Kergreac'h) reçoit le 3^{ème} prix dans la même catégorie. L'accueil de jour « An Ty Bihan » reçoit les encouragements dans la catégorie jardin naturel.

Élections 2017 : dates et modalités

2017 sera marquée par plusieurs échéances électorales. Pour voter, il suffit d'être inscrit sur les listes électorales de la commune, et se présenter au bureau de vote muni d'une pièce d'identité et de sa carte d'électeur.



Les élections présidentielles

se dérouleront les dimanches 23 avril et 7 mai.

Les élections législatives

auront lieu les dimanches 11 et 18 juin.

Renouveler rapidement son permis de conduire

Le ministère de l'intérieur simplifie les démarches des usagers pour lancer plus rapidement le renouvellement de leur permis de conduire sécurisé en cas de perte, vol, détérioration et changement d'état-civil. Le nouveau service est proposé en ligne sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : permisdeconduire.ants.gouv.fr. Le récépissé de déclaration de perte permettant de conduire durant 2 mois peut être obtenu également par ce service.



Louis CAPART en concert !

Une centaine de personnes est venue écouter et applaudir Louis CAPART lors de son concert début décembre à la salle Chez Jeanne. En présence de ses amis musiciens ayant contribué à son dernier album, le guitariste Dominique ROBINEAU et le violoncelliste Sylvain LECOQ, il nous a offert de nombreuses chansons de sa composition et quelques reprises. Pour terminer son concert il a chanté « Marie-Jeanne Gabrielle » et « Loguivy de la Mer » que les spectateurs ont pu reprendre en cœur !



Le 09 décembre..



La cérémonie des vœux

Le samedi 7 janvier, le Maire et l'équipe municipale ont accueilli les Plouhinecois dans la salle Chez Jeanne pour leur présenter leurs vœux. Nombreux sont les habitants ayant répondu présents.

La cérémonie des vœux a été ouverte par les enfants du Conseil Municipal des Jeunes. Ils ont présenté le bilan des actions menées et ont annoncé les événements et projets à venir dont le concours de cuisine et la création d'un parcours sportif à Tréouzien.

Le Maire, accompagné des élus du Conseil Municipal, a ensuite pris la parole et précisé que le travail mené par les élus de la majorité et de la minorité se faisait dans le respect, la sérénité et que cela se ressentait sur la qualité de vie à Plouhinec. Il a ensuite dressé le bilan des projets menés en 2016 et annoncé les actions identifiées pour 2017 :

- Un nouveau logo pour une commune tournée vers son avenir ;
- Un nouveau site internet pour toujours mieux répondre aux attentes des habitants ;
- L'agrandissement de la crèche pour le bien-être des enfants ;
- Un pôle de santé qui couvrira une offre de soins adaptés aux besoins des Plouhinecois ;
- L'enrichissement du nom de la commune « Plouhinec sur Mer » avec le montage du dossier administratif et juridique.

Après quelques données chiffrées sur l'état civil et l'urbanisme, Bruno LE PORT a adressé aux employés communaux ses sincères remerciements pour leur dévouement quotidien et leur professionnalisme. Il a également présentée Johanna LE BORGNE, nouvelle directrice générale des services, à la population. Pour terminer son intervention, il a fait un point sur la feuille de route de la Communauté de Communes du Cap Sizun.



Le 07 janvier..

De nouvelles décorations de Noël

Pour la période de Noël 2016, la municipalité a choisi d'illuminer les arbres de l'enclos paroissial de l'église ainsi que la place Jean COSQUER afin d'améliorer le cadre de vie des habitants et des visiteurs durant cette période de festivités. Le coût des illuminations est important, l'investissement réalisé en 2016 représente 13 800 €. Pour cette raison, les investissements pour illuminer les différents endroits de notre commune seront répartis sur plusieurs années et cette action sera reconduite en 2017.



Banque alimentaire : merci à tous les bénévoles et donateurs !

Cette année encore, la collecte nationale des banques alimentaires a été le résultat d'un grand élan de générosité sur tout le territoire. Grâce à tous les dons collectés en 2 jours dans les cinq grandes surfaces du Cap Sizun, dont 1 165 kg à Plouhinec, c'est l'équivalent de 4 985 kg de marchandises qui vont pouvoir être distribuées tout au long de l'année sur le territoire du Cap Sizun où elles ont été collectées. Donner des produits alimentaires en faisant ses courses est un geste simple, concret et généreux. Et la solidarité de tous était à nouveau au rendez-vous lors de la collecte nationale des 25 et 26 novembre 2016.

La commune a rejoint le secours alimentaire du Cap Sizun en 2015, la nouvelle équipe et le service social en particulier, souhaitent participer à l'ensemble des actions des autres communes du Cap Sizun. Celles-ci à travers le CIAS (Centre Intercommunal d'Actions Sociales) travaillent à améliorer l'aide alimentaire sur le territoire. Plusieurs idées de partenariat et de distribution sont à l'étude.

Aujourd'hui, le secours alimentaire est toujours en recherche de bénévoles que ce soit à l'occasion des collectes qui se déroulent au mois de novembre mais aussi pour le fonctionnement de la structure et les distributions hebdomadaires qui ont lieu au local d'Audierne.



Soizic MASSON, Assistante Sociale
Vivien LE ROUX, Animateur/Chargé d'accueil

Le CLIC

Un lieu d'information sociale gratuite pour les personnes de plus de 60 ans

Le CLIC, Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique, est à la fois un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et une instance de coordination qui vise à faciliter le maintien à domicile des personnes âgées. Il a pour vocation d'informer les personnes et leurs aidants, de favoriser la coordination des acteurs médico-sociaux et de réaliser une évaluation des besoins des personnes âgées.

En savoir plus :

6, place du Bicentenaire à DOUARNENEZ,
ouvert du Lundi au Vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Permanence dans les locaux du CDAS à Audierne, 17 rue Lamartine,
uniquement sur RDV, les jeudis de 14h à 16h30 – 02 98 11 17 35

La distribution des colis aux aînés.

Les membres du CCAS et les élus de la commune ont distribué les colis de Noël aux personnes âgées de plus de 80 ans et qui n'avaient pas pu participer au repas offert le 9 octobre. 406 paniers gourmands préparés dans les commerces locaux ont été apportés à leur domicile ainsi que 88 paniers aux personnes résidant dans les maisons de retraite.

Nouveau

Remplacement des cartes d'invalidité, de priorité et européennes de stationnement par la carte mobilité inclusion

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les traditionnelles cartes d'invalidité, cartes de priorité et cartes européennes de stationnement sont remplacées par la carte mobilité inclusion ou CMI. Au format d'une carte de crédit sécurisée, elle constitue une version modernisée. Elle sera délivrée définitivement ou à durée déterminée, de 1 à 20 ans, selon la situation.

Les cartes au format papier peuvent continuer à être délivrées jusqu'au 1^{er} juillet 2017. Elles demeurent valables jusqu'à leur date d'expiration et, au plus tard, jusqu'au 31 décembre 2026.

Exemple : une carte papier en cours de validité ne devrait donc pas être renouvelée avant la date d'échéance. Lors du renouvellement, la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) décidera, ou non, de proroger les droits du demandeur. Une nouvelle carte, format CMI, sera alors délivrée. À noter que la demande de renouvellement est à déposer 6 mois avant la date d'échéance.



Les droits qui sont attachés à la CMI restent inchangés, tout comme les critères d'attribution. Pour rappel, la mention d'invalidité est attribuée aux personnes ayant un taux d'incapacité d'au moins 80% ou aux personnes bénéficiant d'une pension d'invalidité classée 3^e catégorie. La mention de priorité est attribuée aux personnes ayant un taux d'invalidité inférieur à 80%, mais pour lesquelles la station debout est pénible. La mention de stationnement est attribuée aux personnes atteintes d'un handicap réduisant sensiblement leur capacité de déplacement à pied.

Aujourd'hui c'est donc une carte qui peut être proposée au lieu de trois. Les imprimés sont à disposition au bureau des affaires sociales de la mairie.

Pour plus de renseignements :
contacter le CCAS au 02 98 70 87 33

La prime d'activité remplace le RSA activité et la prime pour l'emploi.

En vigueur depuis le 1^{er} janvier 2016, la prime d'activité est une prestation qui complète les revenus d'activité professionnelle.

Les conditions pour bénéficier de la prime d'activité :

- être âgé de 18 ans et plus ;
- être salarié ou travailleur indépendant ;
- le salaire ne doit pas être supérieur à 1 500 euros net/mois pour une personne seule sans enfant.

La prime concerne également les étudiants salariés et les apprentis sous certaines conditions : l'étudiant/l'apprenti doit percevoir durant au moins trois mois, un salaire minimum d'environ 890 euros net/mois. Les travailleurs handicapés sont également éligibles à la prime d'activité.

Le calcul de la prime

Le montant de la prime est calculé en fonction de la composition et des ressources du foyer : le montant change pour les couples et/ou pour les foyers avec enfants à charge. Elle est calculée en fonction des revenus du trimestre précédent que le demandeur doit déclarer tous les 3 mois. La prime, versée chaque mois, est calculée pour 3 mois fixes : elle ne variera pas en fonction de vos changements de situation familiale et professionnelle.

Les conditions pour les différents profils

Pour les bénéficiaires du RSA : aucune démarche particulière à effectuer, la déclaration trimestrielle est à poursuivre.
Pour les personnes non bénéficiaires du RSA, qu'elles soient bénéficiaires de la prime pour l'emploi ou non : faire une estimation des droits à la prime d'activité grâce au simulateur et déposer une demande.
Pour les salariés ou travailleurs indépendants aux ressources modestes : faire une estimation des droits à la prime d'activité grâce au simulateur et déposer une demande. La prime complètera les revenus d'activité professionnelle existants.

Les démarches pour bénéficier de la prime d'activité

Le simulateur est accessible sur le site internet de la CAF www.caf.fr/aides-et-services/les-services-en-ligne/estimer-vos-droits ou sur le site de la MSA msa.fr pour les personnes dépendantes du régime agricole. La demande de prime d'activité en ligne doit être effectuée sur caf.fr ou sur msa.fr



Le Conseil Municipal des Jeunes en action !

Un an et demi après la création du Conseil Municipal des Jeunes, de nouvelles actions menées par les jeunes accompagnés par Françoise BOUGUYON, adjointe à l'éducation & à la jeunesse, Ophélie LE GOFF et Claire LE ROY-DALBHENDER, conseillères municipales, et Caroline FABIN-LE MEN, responsable du pôle enfance/jeunesse, sont mises en œuvre.

11 novembre

Les enfants du CMJ ont participé activement à la commémoration du 11 novembre. Lors de la cérémonie, les enfants du CMJ ont lu le message des anciens combattants, hissé les couleurs et lu des lettres de poilus destinées à leur famille.

Le concours de cuisine

La commission événements a proposé l'organisation d'un concours de cuisine le dimanche 29 janvier à la salle Chez Jeanne. Pour mener à bien cet événement, les jeunes conseillers ont définis et menés ensemble les étapes indispensables à l'organisation du concours : le choix et la réservation de la salle, la composition du jury, la recherche de lots pour récompenser les gagnants, la communication autour du concours pour inciter les binômes à s'inscrire et les habitants à venir y assister... Six binômes ont participé au concours animé par Aymeric BOSSER, pendant lequel ils ont réalisé un plat salé, un plat sucré et un plat surprise à partir d'ingrédients imposés. Le jury, composé de Karine PERRIN de « Just my cooking », et de Laurent GOMET, cuisinier à la résidence de l'EHPAD, a désigné trois binômes gagnants : 1^{er} Carole LUCAS et Pauline GELLA, 2^{ème} Emma et Xavier PERRIN, 3^{ème} Yolande THOMAS et Noémie LÉON.



Aymeric Bosser, cuisinier au Groupe scolaire des Ajoncs a animé l'après midi



Les lauréats du premier concours de cuisine !



Noémie et Yolande



Le parcours sportif

La commission sport du Conseil Municipal des Jeunes a travaillé sur le projet d'installation d'un parcours sportif dans la commune. Plusieurs étapes ont été nécessaires pour bien construire ce projet.

- 1 **Le choix du lieu** : après avoir visité plusieurs sites, les jeunes ont retenu le moulin de Tréouzien.
- 2 **Le choix des agrès** : sensibles à l'environnement, les jeunes ont choisi des équipements sportifs en plastique recyclable.
- 3 **Le choix de l'entreprise** qui aura en charge la création du parcours sportif : après avoir contacté plusieurs entreprises et procédé à des demandes de devis, leur choix s'est porté sur une entreprise locale basée à Lorient.
- 4 **La recherche de financement** : le coût de ce projet dépassant le budget annuel alloué au Conseil Municipal des Jeunes, les jeunes conseillers ont présenté leur projet lors du Conseil Municipal du mois de décembre afin d'obtenir le financement indispensable à sa réalisation.

Le début des travaux d'installation du parcours sportif est prévu au printemps.



Conseil Municipal des Jeunes : nouvelles élections

Le premier mandat des jeunes élus du CMJ touche à sa fin. De nouvelles élections sont programmées au printemps pour constituer le nouveau Conseil Municipal des Jeunes qui sera composé de 12 élus. Ce projet s'adresse aux jeunes Plouhinecois(es) scolarisé(s) en CM1, CM2, 6^{ème} et 5^{ème}.

Le calendrier :

- Réunion d'information : le 29 mars à 10h30 en mairie.
- Lors de la réunion, un fascicule sera remis aux participants ainsi qu'un bulletin d'inscription.
- Inscription sur les listes électorales : du 1^{er} au 30 avril
- Dépôt de candidature pour être conseiller : avant le 30 avril
- Campagne électorale : sur l'ensemble du mois de mai
- Élections du nouveau CMJ : mercredi 7 juin. À l'issue des élections, 12 conseillers seront élus au CMJ pour une durée de 2 ans, de juin 2017 à juin 2019.
- Journée d'intégration : date à définir.

L'encadrement :

Plusieurs adultes auront la charge d'aider les jeunes conseillers dans leurs actions. Un groupe d'encadrants composé d'élus et de personnes motivées par le projet sera mis en place. Pour créer ce groupe, parlez-en autour de vous, et pour intégrer ce groupe, renseignez-vous en mairie.



Plus d'infos : se renseigner en mairie
02 98 70 87 33 - coordination.plouhinec@gmail.com



Emballages et papiers :

plus de tris et moins d'ordures ménagères

Cela n'a échappé à personne, depuis le 1^{er} juin dernier, tous les emballages et papiers sont à déposer dans les sacs jaunes ! Grâce à la modernisation du centre de tri de Fouesnant, les consignes ont été simplifiées et tous les emballages sont acceptés. C'est ce dernier qui effectue le tri entre les emballages recyclables et non recyclables.

Depuis juin dernier, le Cap Sizun a vu ainsi ses ordures ménagères diminuer de 5 % par rapport à l'année 2015, et la collecte des emballages et papiers augmenter de 7%.
Même si la qualité du tri est plutôt meilleure, quelques règles de bon sens permettront de l'améliorer :

- 1/ Seuls les emballages sont à mettre dans les sacs jaunes !
- 2/ Bien vider les emballages.
- 3/ Déposez les emballages en vrac (non emboîtés) dans le sac jaune. Cela implique de bien séparer les plastiques des cartons car les machines ne peuvent pas défaire les emballages imbriqués (par exemple : ne pas emboîter les pots de yaourt...)

Tout autre objet, même en plastique ne doit pas être mis en sac jaune mais jeté aux ordures ménagères ou déposé en déchèterie s'il est trop volumineux. De même, les produits d'hygiène (cotons, couches, lingettes) ainsi que les mouchoirs en papier et les essuie-tout sont à mettre aussi aux ordures ménagères. Les emballages ayant contenu des combustibles et des produits nocifs, même vides, ne sont pas non plus acceptés dans les sacs jaunes. Ceux-ci doivent être donnés en déchèterie, ils seront dépollués à part.

Attention, tout emballage mis dans un sac noir n'est pas accepté par le centre de tri et ne pourra donc pas être recyclé. La distribution des sacs jaunes aura lieu en mai. En attendant, les sacs jaunes et guides de tri sont disponibles en mairie et à la communauté de communes.

Les bouteilles, pots et bocaux sont à déposer dans les conteneurs à verre. Le verre est recyclable à l'infini s'il est bien trié et c'est autant de sable économisé pour sa fabrication !



Recyclage des textiles :

avoir la fibre solidaire !

Tous les textiles, vêtements, linge de maison, chaussures, sacs, même abîmés ou tachés, peuvent être mis dans les conteneurs blancs Abi29. Ils seront triés, réutilisés ou recyclés en torchons ou isolants. Pour une meilleure qualité du tri, les chaussures sont à lier par deux et les textiles, propres et secs, sont à mettre en sacs bien fermés. Attention, pas de dépôt au pied des colonnes, tout vêtement humide, moisi, ne peut pas être recyclé et pollue tous les autres ! Deux colonnes sont en place sur Plouhinec : parking du supermarché et à proximité de l'aire de co-voiturage.

Plus d'infos sur www.lafibredutri.fr



Laine isolante réalisée à base de jeans

Jardinage au zéro phyto

Depuis le 1^{er} janvier, les communes ont l'obligation d'arrêter l'usage de produits phytosanitaires de synthèse pour désherber les espaces publics (à l'exception des terrains de foot et des cimetières). Chaque habitant peut aussi participer au désherbage en nettoyant manuellement devant chez lui et en laissant quelques plantes sauvages s'installer, elles nourrissent les insectes utiles et peuvent aussi servir (purin d'ortie, salade de pissenlits...).



Plus d'informations sur www.bienvenuedansmonjardinbretagne.org

Bienvenue dans mon jardin : un beau jardin sans pesticides, c'est possible !

Rencontrer d'autres jardiniers, partager ses expériences pour un jardinage respectueux de l'environnement, accueillir la biodiversité comme richesse pour ses plantations... les motivations des jardiniers amateurs participant à l'opération « Bienvenue dans mon jardin en Bretagne » sont nombreuses ! Et qui mieux qu'un jardinier qui a testé des techniques et des outils pour informer son voisin ?

Tous les deux ans, en Bretagne, des acteurs du tourisme et de l'environnement se mobilisent et accompagnent des jardiniers amateurs dans l'ouverture de leur jardin. Toute personne sensible à l'environnement, jardinant sans pesticides ni engrais chimiques, et aimant partager ses expériences est invitée à ouvrir son jardin le week-end des 10 et 11 juin prochains !

Ça composte au collège de Locquéran !

Depuis la mi-décembre, le restaurant scolaire du collège composte tous ses déchets ! Sur le Cap Sizun, c'est le deuxième établissement qui se voit équipé d'un pavillon de compostage, après le collège Saint Joseph à Audierne.

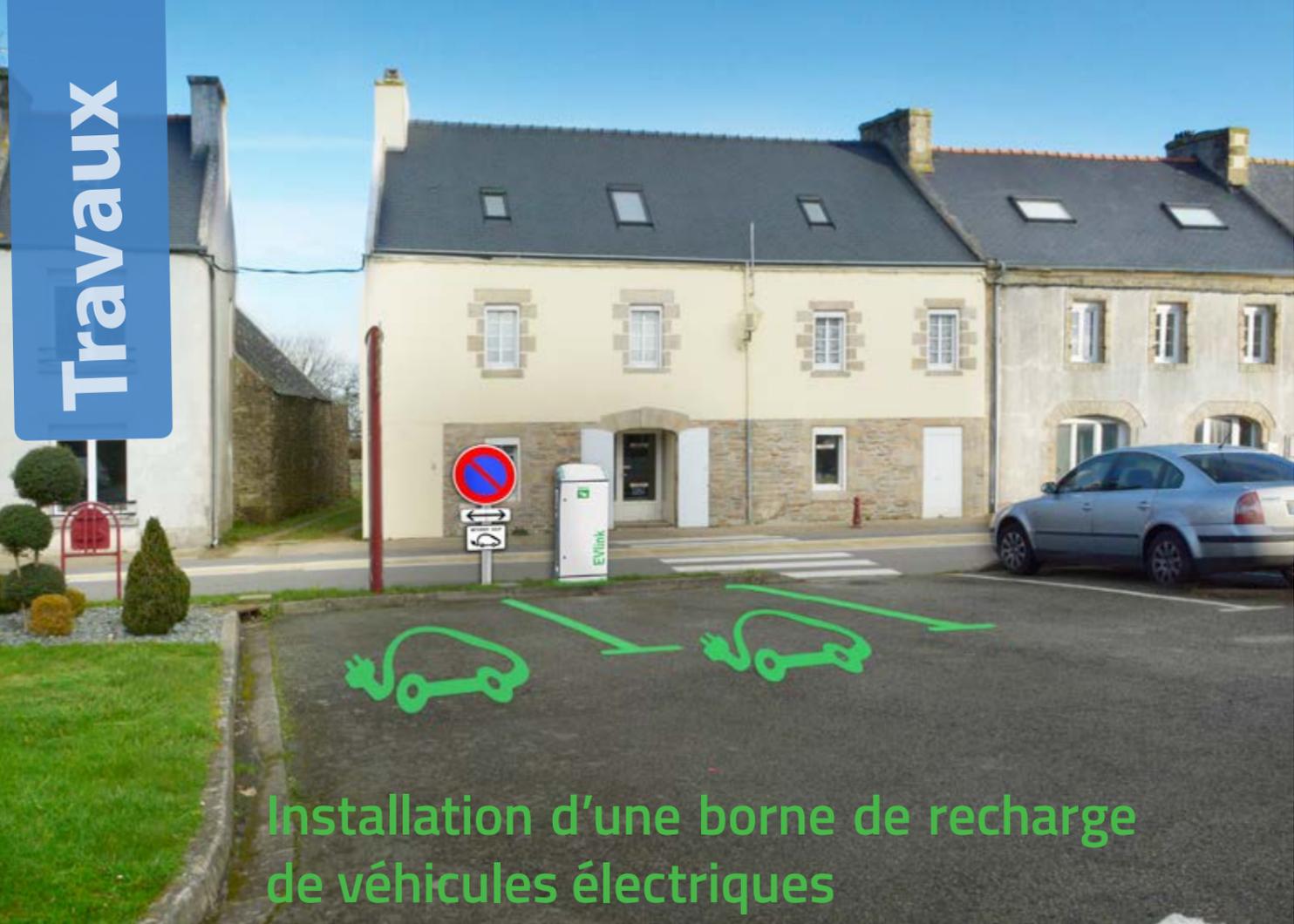
En dotant le collège d'un pavillon de compostage de 9m³, la communauté de communes a souhaité installer un équipement capable de composter 5 tonnes de biodéchets par an. Ils donneront au bout de 8 mois 2,5 tonnes de bon compost qui pourra être utilisé dans les carrés du jardin pédagogique, ou dans les espaces verts du collège.

Les élèves de 5^{ème} ont travaillé sur la communication auprès des classes de l'établissement au sein de la classe de SVT et avec l'animatrice prévention.

Cette expérience montre qu'il est possible de réaliser 100 % de valorisation des déchets dans une cantine solaire, en compostant d'une part tous les biodéchets et les serviettes en papier, en mettant d'autre part dans la poubelle de recyclage tous les emballages bien vidés.

Cette bonne pratique vient compléter le travail des équipes de cuisine qui proposent une restauration utilisant très peu d'emballages, cuisinée à base de produits frais, locaux et avec une part de produits issus de l'agriculture biologique.





Installation d'une borne de recharge de véhicules électriques

Dans le cadre d'une convention passée avec le S.D.E.F (Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère), la commune va se doter d'une borne de recharge pour véhicules électriques. Cet équipement sera installé au printemps sur le parking de la place Jean MOULIN, à proximité de l'office de tourisme. La borne permettra de recharger deux véhicules (voitures ou vélos) simultanément. Le temps de charge, pour un plein complet, sera compris entre 1h et 1h30.

Plantations des pins aux abords du pont

Le 6 décembre dernier, sept pins Sylvestre (*Pinus Sylvestris*) ont été livrés sur la commune. Les objectifs du réaménagement de la Route Départementale comportaient un volet paysager significatif destiné à rompre avec l'austérité du bas de Plouhinec, à proposer une entrée plus accueillante dans notre commune et à offrir une belle perspective du port. Les plantations ont été réalisées par l'entreprise Bellocq de Quimper. Chaque sujet d'une hauteur de 7 à 8 mètres est consolidé par un tuteur qui permet de le maintenir pendant l'enracinement.

Les pins bénéficient également d'un ancrage métallique, en fond de fosse, qui renforce l'aplomb de l'arbre et lui permet d'affronter les coups de vent éventuels. L'alimentation en eau sera assurée par un système d'arrosage automatique. Le marché public passé avec l'entreprise Bellocq, inclut un délai de garantie de deux ans sur tous les végétaux. Cette clause du contrat astreint l'entreprise à remplacer les arbres en cas de déficience.



Fin des travaux de la tranche 1 de la RD784

Après 8 mois de chantier, la 1^{ère} tranche du réaménagement de la RD 784 s'achève. Ces travaux ont permis de transformer en profondeur les abords de la rue de Locquéran. Le bas de la rue bénéficie, aujourd'hui, d'un attrait esthétique et paysager qui valorise indéniablement le secteur.

La démolition des entrepôts « Kerdranvat », la mise en valeur de la falaise, les plantations ainsi que la création de cheminements piétons contribuent largement à améliorer l'image du quartier. À noter également l'installation de potelets au droit des passages piétons pour renforcer leur visibilité ainsi que quelques bancs pour que chacun puisse profiter du panorama. L'espace commercial n'a pas été oublié. Le revêtement en béton désactivé sur les trottoirs auquel s'ajoute des bandes de pavés granit en entrée/sortie, font de la zone un espace singulier, clairement identifié. Les accès aux commerces sont facilités par une offre cohérente en places de parking, et des trottoirs réglementaires permettant à tous de se déplacer en sécurité.



Trois questions à deux élus



Claire LE ROY-DAHLBENDER,
conseillère municipale

Claire LE ROY-DAHLBENDER fait partie de la commission éducation & jeunesse et s'occupe plus particulièrement du Conseil Municipal des Jeunes.

Claire, quel est votre rôle au sein du Conseil Municipal des Jeunes ?

J'ai participé à la création du CMJ, à sa mise en place, et aujourd'hui, à son fonctionnement tout au long de l'année. Aux côtés de Françoise BOUGUYON, l'adjointe à l'éducation & à la jeunesse, de Caroline FABIN-LE MEN, responsable pôle enfance/jeunesse et d'Ophélie LE GOFF conseillère municipale, j'accompagne les 16 jeunes conseillers dans l'élaboration et la réalisation de leurs projets. Il s'agit là d'une grande 1^{ère} au niveau local, aucune autre commune du Cap ne s'était encore lancée dans l'aventure !

Pourquoi avoir créé un CMJ ?

Je pense qu'un CMJ est important pour la vie d'une commune, car il permet de mettre en avant et d'appliquer des valeurs qui sont essentielles, surtout à l'époque actuelle : savoir vivre avec et au milieu des autres, échanger les opinions, prendre conscience de sa citoyenneté... pour construire ensemble. Au fur et à mesure des réunions et des projets, l'intergénérationnel et le partage se sont d'ailleurs révélés des priorités pour ces enfants, pourtant très jeunes. Je suis fière d'eux !

" Il est indispensable de donner aux jeunes, la volonté de se battre pour faire vivre notre région "

Selon vous, après plusieurs mois d'expérience, qu'est ce que le CMJ apporte aux jeunes élus ?

Ces jeunes sont tellement porteurs d'énergie ! Grâce au CMJ, ils ont la possibilité de s'exprimer, de se sentir acteur et moteur dans la vie locale. Cela est nécessaire pour dynamiser le territoire, pour que le Cap Sizun ait un avenir vivant. Les jeunes sont les futurs entrepreneurs et consommateurs locaux. Il est indispensable de leur donner la volonté de se battre pour faire vivre notre région, et pour qu'ils puissent avoir le choix de rester vivre ici, ou de faire leur vie ailleurs. Un choix fait librement, pas une fatalité. Les prochaines élections pour le CMJ auront lieu en mai-juin et j'incite les jeunes souhaitant partager une expérience enrichissante à se renseigner en mairie et à se présenter.

Nathalie DESNOT a récemment intégré le Conseil Municipal mais elle est investie depuis trois ans au sein du CCAS.

Nathalie, vous êtes récemment devenue conseillère municipale. Comment cela s'est-il passé ?

Je fais partie de l'équipe de Bruno LE PORT depuis le commencement, je me suis engagée dans l'équipe en me positionnant en fin de liste électorale compte tenu des mes obligations professionnelles. Lors de l'élection, 6 sièges du conseil municipal ont été attribués aux élus de la minorité. Faisant partie des 6 dernières personnes de la liste de la majorité, je ne siégeais donc pas au conseil municipal. Mais suite à la démission d'une colistière de la majorité, j'ai été appelée pour intégrer un poste de conseillère municipale, ce que je fais depuis décembre 2016.

Pour autant, vous faites partie du CCAS depuis 2014 ?

En effet, il n'est pas nécessaire d'être conseillère municipale pour s'investir dans le CCAS. Aussi, depuis 3 ans, je participe et statue sur des situations d'urgence et de précarité en matière de logement, d'alimentation et de transport. Je m'active également chaque année aux événements tournant autour de sujets sociaux tels que le téléthon ou la banque alimentaire. Et je n'oublie surtout pas d'enfiler mon costume de Père Noël chaque fin d'année pour distribuer à nos aînés un joli colis.

En tant que conseillère municipale, avez-vous de nouvelles fonctions ?

Depuis que je suis conseillère municipale j'ai intégré deux commissions. La première est la commission enfance/jeunesse qui réfléchit sur la politique à mener en faveur de l'enfance et de la jeunesse et définit les actions à mettre en œuvre en faveur du bien-être des enfants à Plouhinec. La deuxième commission est celle des appels d'offres dans le cadre des procédures d'attribution des marchés publics.



Nathalie DESNOT,
conseillère municipale

Les bénévoles mobilisés en faveur du Téléthon

Début décembre, une équipe de bénévoles s'est mobilisée pendant 3 jours au mille club pour confectionner et vendre des crêpes au profit du Téléthon. 600 douzaines de crêpes ont été vendues et le résultat net de ce travail a permis de collecter 2 671 € en pour le Téléthon ! En France c'est plus de 80 millions d'euros qui ont été enregistrés, la fidélité des Français à cet événement permet de faire avancer la recherche. L'AFM, Association Française contre les Myopathies, fait émerger des thérapies innovantes avec un seul objectif : guérir ! Bravo aux crêpiers et aux bénévoles mobilisés pendant ces 3 jours.



600 douzaines de crêpes..!

Plaisance en Cap Sizun, une nouvelle association dynamique

L'association Plaisance en Cap Sizun, présidée par Christian GADONNA, a pris place dans ses locaux sur le quai Jean JADÉ, à coté de la SNSM. Fin 2016, la première assemblée générale a eu lieu à l'abri du marin. Plus de 80 personnes adhèrent à cette association dynamique. Les plaisanciers membres trouvent de nombreux ateliers et conseils sur les thématiques suivantes : le matelotage, la voile, la sécurité en mer, la mécanique, les techniques de pêche... L'association va organiser prochainement une journée pour contrôler les extincteurs. Une visite du Cross Corsen est également programmée en juin. En août, les bateaux de l'association participeront à l'accueil des voiliers de la Route de l'Amitié. Des flammes aux couleurs de Plaisance en Cap Sizun flotteront cet été sur les bateaux des adhérents de l'association.

Une permanence est tenue tous les vendredis soirs au local de 17h à 19h afin d'échanger entre plaisanciers. Toutes personnes intéressées et souhaitant adhérer à l'association y sont les bienvenues.

Le montant de la cotisation est de 25€.

En savoir plus : www.plaisance.seofever.fr
Facebook : Plaisance en Cap Sizun



FÊTE DU SPORT:

la 3^{ème} édition se déroulera le 1 juillet

Toujours basée sur la convivialité et la découverte, la 3^{ème} édition de la FÊTE DU SPORT proposera aux équipes de six personnes de s'adonner à de nombreuses activités sportives lors d'un challenge. Au menu : cyclisme, course à pied, volley, hand, foot,

pétanque, haltérophilie, judo... Les équipes, chacune leur tour, pratiqueront l'ensemble de ces disciplines. Toujours basée près du stade Robert NORMANT, la FÊTE DU SPORT est gratuite et ouverte à tous. Les équipes peuvent d'ors et déjà s'inscrire auprès du secrétariat de la mairie au 02 98 70 87 33.

Tribune des élus de la minorité

Chères plouhinéaises, chers plouhinéais,

Nous voudrions d'abord commencer par vous souhaiter une bonne et heureuse année 2017, pleine de joie et de bonheur, avec la meilleure santé pour tous.

Cette année verra venir des échéances électorales importantes : conformément à nos engagements, notre liste ne prendra pas parti pour l'un ou l'autre des candidats, mais par contre nous invitons chacun à se rendre aux urnes afin de faire valoir cette liberté pour laquelle nos aïeux se sont battus.

C'est en cette période aussi que va débiter le débat d'orientation budgétaire pour 2017, dans un contexte difficile pour les communes de réduction des dotations budgétaires de l'Etat : nous défendrons malgré tout la poursuite de la marche en avant de notre commune avec la nécessité de continuer à investir, de mener à bien des projets, dont certains sont toujours à la traîne, comme la bibliothèque, ou médiathèque, on ne sait plus trop. Conformément à notre ligne de conduite, nous nous efforcerons de faire des propositions constructives, dont certaines sont acceptées, ce qui témoigne de la qualité du dialogue démocratique au conseil municipal, même si chacun reste dans son rôle.

En ces temps difficiles pour les ménages, nous restons sur le vœux d'une fiscalité réduite, qu'elle soit directe à travers les taxes,

ou indirecte à travers les tarifs des services offerts à la population, et, contrairement à ce que disent certains, nous avons encore la possibilité de recourir à l'emprunt ; ce n'est pas une honte, c'est même une forme de justice, puisqu'il s'agit de financer des investissements à long terme en faisant partager cette charge aux contribuables d'aujourd'hui bien sûr, mais aussi ceux de demain qui en bénéficieront également.

Enfin, notre communauté de commune : vous avez vu que nous avons dû nous résoudre à fermer enfin l'abattoir, qui a englouti depuis des années et au moins depuis 15 ans, entre 100 et 150 000 € au minimum chaque année ; il y a sans doute mieux à faire pour les éleveurs, dont la plupart d'ailleurs ne l'utilisent pas ; cette affaire témoigne aussi de la faiblesse de notre communauté dont la population représente à peine un quartier de Quimper ; sans doute faudra-t-il qu'avec courage, nos élus envisagent un regroupement des communautés de la pointe Cornouaille – certains y sont favorables – pour former un ensemble viable, capable d'offrir aux habitants des services de qualité, de pallier le désengagement de l'Etat et faire face aux forces qui se regroupent dans le département. Bonne année à tous

Bienvenue à ...

Marcelin FALGARONE - Lesvoualc'h
Eden JAFFRY - 10 rue du Commandant Charcot
Bastian MOULLEC - Kervanna

30/12/2016
24/01/2017
01/02/2017

Souvenirs de ...

Gérard LUCAS - Kerfendal	22/11/2016
Thérèse KEROUREDAN épouse GOUZIAN - 12 rue Jean Guillou	23/11/2016
Marie Jeanne ANSQUER veuve DONNART - 12 rue Jean Guillou	25/11/2016
Emilie LE GUELLEC veuve HELIAS - Kerléan	24/12/2016
Eugène LE BRAS - 4 rue de la Pointe de Saint Julien	24/12/2016
Jeannine COLIN épouse BOQUET - 8 rue Ronsard	27/12/2016
Yves SINOUE - 3 rue des Bleuets	29/12/2016
André DEVILLE-CAVELIN - 12 rue Jean Guillou	02/01/2017
Marie-Anne ROLLAND veuve SERGENT - 14 rue des Aubépines	12/01/2017
Andrée VIGOUROUX - 5 rue Henri de Lécuse	12/01/2017
Jean-Claude BOIXEL - 43 bis rue de Locquéran	16/01/2017
Corentin LE DEM - 7 rue de Cornouaille	17/01/2017
Monique BILIEC veuve LE BERRE - 63 rue de Kervoazec	18/01/2017
Jacqy BODDI - 19 rue de la République	23/01/2017
Michel MARION - rue Anita Conti	30/01/2017
Marie Germaine MOALIC veuve KERLOC'H - 6 rue de la République	30/01/2017

Agenda



Le dimanche matin : marché - place de l'office du tourisme

Les prochaines expos en Mairie :

Mars / avril : Patrick BECHET

Mai / juin : André LE GOUIL

Mars

19 mars : course cycliste - école de cyclisme, minimes, cadets

Avril

7 avril : loto de l'école des Ajoncs - salle « Chez Jeanne »

8 avril : vente de crêpes à l'accueil de jour - maison de retraite de Plouhinec

9 avril : troc et puces organisé par l'association sport et détente - salle omnisports

16 avril : troc et puces organisé par l'ASP - salle omnisports

Mai

14 mai : troc et puces organisé par l'APE de l'école des Ajoncs - salle omnisports

28 mai à 15h : thé dansant organisé par l'association Danses en Cap Sizun
animé par l'orchestre Christian Le Roy - salle « Chez Jeanne »

Juin

10 juin : trophée Sportbreizh - passage des cyclistes le matin à Plouhinec

17 et 18 juin : journées du patrimoine - centre d'interprétation de Menez Dregan

18 juin : randonnée gourmande organisée par le comité de jumelage Plouhinec/Arbent

Du 23 au 27 juin : raid sportif organisé par l'association « Aventure handicap » - stade Robert NORMANT

Juillet

1er juillet : fête du sport - près du stade Robert NORMANT

les 7 avril, 5 mai, 2 juin et 30 juin : les cafés souvenirs
organisés par France Alzheimer salle « Chez Jeanne »